

An 2015



**Glissement ou délégation**



Vannes, le 13 mars 2015

Bonjour,

L'équipe professionnelle du service d'AEMO de VANNES, Monsieur Hubert HANGOUET, chef de service, et moi-même, seront heureux de vous accueillir, avec l'ensemble des bénévoles, pour notre journée annuelle de « rencontre/formation »

Le jeudi 02 avril 2015 à 9h00

Au C.F.A.

Entrée Avenue du Général Borgnis Desbordes  
56000 VANNES

Cette année, le thème qui vous est proposé est le suivant :  
**« Glissement ou délégation  
dans le cadre de l'accompagnement scolaire à l'AEMO »**

En préalable, nous vous invitons à lire le texte ci-joint et réfléchir aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que cela évoque pour vous l'idée de glissement dans le contexte de bénévolat scolaire à l'AEMO de Vannes ?
- Avez-vous déjà eu le sentiment d'avoir été confronté à un ou plusieurs glissements dans votre fonction de bénévole scolaire vis-à-vis du cadre initialement établi lors du contrat ?  
**Si oui**, exemple ; **Si non**, pouvez-vous en imaginer ?
- De votre point de vue, est-ce qu'un glissement peut avoir une double fonction : soit, d'une part, être un problème, soit, d'autre part, devenir utile d'une manière quelconque ?

Le temps de formation sera suivi d'un repas au restaurant du C.F.A. auquel vous êtes cordialement invité(e).

Comptant sur votre présence,

Avec mes meilleures salutations.

Le Directeur du Dispositif,  
J.L. CARTRON

**P.S.** Vous voudrez bien confirmer votre présence au repas auprès du secrétariat **avant le 27 mars 2015.**

**GLISSEMENT OU  
DELEGATION DANS LE CADRE  
DE  
L'ACCOMPAGNEMENT  
SCOLAIRE A L'AEMO**

JEUDI 02 AVRIL 2015

**9h00**

- Accueil

**9h30**

- Ouverture de la journée par Jean-Louis CARTRON et Hubert HANGOUET

**9h50**

- Présentation du thème

**10 h**

- Réflexion en petits groupes

**10h45**

- Pause

**11 h**

- Mise en commun

**12 h**

- Déjeuner

## Présentation par Marie

« Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre investissement en tant que bénévoles de l'accompagnement scolaire à l'AEMO.

Nous avons choisi cette année d'aborder comme thème de réflexion pour cette journée

### « Glissement ou délégation dans le cadre de l'accompagnement scolaire à l'AEMO »

Thème qui me parle bien car j'ai l'impression d'avoir vécu, ou tout au moins de m'être questionnée, sur les glissements possibles dans le cadre de ma fonction d'éducatrice scolaire à l'AEMO. Plusieurs exemples me viennent en tête. S'agit-il de glissement ou de délégation ? Nous allons y réfléchir ensemble.

En 2008, notre journée de réflexion portait sur « l'importance d'un protocole comme cadre d'un soutien scolaire à l'AEMO ». Un protocole pour poser un cadre, éviter les glissements.

Ce jour-là, Christiane, pour illustrer le thème, nous avait présenté une famille et nous disait : « En lien avec tous les repères, nous sommes face à un glissement de fonctions... ».

Et Jean-Pierre, en développant l'importance d'un protocole comme cadre d'intervention, qui doit nous servir de support et non de frein à la réalisation de notre travail, nous disait : « Ainsi, le sentiment d'erreur devient un atout à condition de ne pas se laisser embarquer par l'élan du cœur mais de se référer au protocole qui tient notre fonction ».

Cette année-là, nous avons abordé la question institutionnelle par la porte d'entrée que nous offrent le cadre, le protocole et les règles institutionnelles qui le soutiennent.

Aujourd'hui, nous proposons d'y réfléchir par une autre voie, à savoir celle qui vient questionner ce cadre établi à un moment donné, par les glissements qu'ils suscitent.

Avant de nous répartir en groupes, Gilles ou Jean-Pierre nous fait la lecture du document que vous avez tous, j'en suis sûre, déjà lu. Jean-Pierre a ajouté un glossaire, pour quelques explications supplémentaires. N'hésitez pas à poser vos questions si vous le souhaitez.

Nous allons nous répartir en 4 groupes pour échanger sur ce thème. Dans chaque groupe, un animateur et rapporteur, fera le compte-rendu de ces échanges en 2<sup>ème</sup> partie de matinée.

## Quand les glissements se révèlent de structure et contribuent à l'amélioration des institutions

La notion de délégation permet d'éviter les glissements car celle-ci est référée à un espace particulier et pour une durée déterminée. Dans une famille, les parents peuvent déléguer un enfant aîné pour s'occuper des plus petits durant une absence ponctuelle. De même, dans une classe, le professeur qui s'absente momentanément délègue un responsable pour le représenter devant les autres élèves de la classe.

S'il n'y a pas de délégation dans une famille, nous parlerons de « parentification », ce qui mettrait cet enfant en difficulté car il serait chargé d'une responsabilité qui n'est pas la sienne. On parlerait de glissement dans la mesure où dans ce cas, rien n'est ni orchestré ni volontaire.

**Dans une institution**, c'est la même chose. Il peut bien sûr y avoir des délégations dans le sens où des suppléances de fonctions peuvent être décidées temporairement. Il faut que cela soit délimité dans l'espace, dans le temps, dans l'action particulière menée. Et puis, il peut y avoir des prises de positions qui ne sont pas institutionnalisées, pas orchestrées. Dès lors, nous parlerons de glissements de fonction. Cela va produire de l'enchevêtrement et de la confusion. Nous avons là l'aspect négatif de ce glissement. Et, à l'opposé, de manière positive, celui-ci nous invite à une prise de conscience afin de clarifier et redéfinir l'articulation de nos rôles et de nos fonctions.

Si dans un premier temps, de ces glissements résulte une dysharmonie, vient dans un second temps, une mutation qui révèle un aspect structurant car elle en appelle à un nouvel équilibre. Ces glissements sont donc symptôme institutionnel. Comprendre ce qui vient s'articuler dans le symptôme permet de mieux cibler ce qui émerge pour s'en saisir concrètement, afin d'en faire quelque chose. Tout cela participe au mouvement de la vie, à l'instar de ce qu'est le malentendu dans la communication. Le glissement comme symptôme donne à l'équipe sa structure qui suppose un mouvement constant. Ainsi va la vie quand elle est indexée, nourrie de temporalité.

Pour prendre une autre métaphore, nous pourrions dire que les glissements peuvent nous faire penser aux exceptions qui confirment les règles de grammaire.

Les glissements viennent non seulement confirmer les règles, le cadre institutionnel mais aussi les faire vivre en leur apportant une forme d'élan vital en les préservant de tout déterminisme, de toute rigidification éventuelle. Tout cadre doit être vivant, contextualisé. Il n'est pas statique et chacun peut s'y confronter. C'est ainsi qu'on se structure au cœur d'une dynamique temporelle.

Et lorsque nous parlons de glissement, nous pouvons évoquer la **notion de limite** que nous avons déjà abordée ensemble précédemment. Le bénévole n'est pas un professionnel mais appartient à une équipe de professionnels. Dans un tel cadre, en lui demandant de se différencier du professionnel, on lui met une limite qui vient souligner (par la négativité) son degré de compétence. Il ne doit donc pas être trop professionnel au sens de ni suppléer, ni se substituer au professionnel. Mais, à l'inverse, comme il appartient à une équipe de professionnels, il est invité à ne pas se limiter dans ce qui le fait exister dans une telle équipe. Ainsi, paradoxalement, il doit être suffisamment professionnel pour ne pas glisser sur une simple fonction familiale comme celle de grand-mère, grand-père,...

Le fait de se situer **entre ces deux limites** lui confère son identité. Ne pas se mettre à la place d'un professionnel sans délégation et être suffisamment professionnel pour ne pas être comme à la maison.

\*\*\*\*\*

Il peut donc y avoir divers types de glissements possibles. Et, quels qu'ils soient, s'ils dérangent, produisent de l'inconfort dans un premier temps, par la suite ils viennent confirmer et consolider les valeurs d'un cadre de fonctionnement établi.

Ce dernier se présente d'abord comme un « état institué » ; le glissement qui le remet en cause a une « valeur instituante » pour permettre une nouvelle « institutionnalisation » et ainsi de suite, au cœur d'une temporalité qui pourrait se dessiner comme une spirale où chaque cycle produit de nouvelles avancées.

Les glissements sont souvent l'expression d'une faille, d'un manque et ouvrent une brèche dans la structure afin d'y remédier.

Par exemple, l'adolescent qui enfonce la loi vient, par son acte, son délit, en appeler à celle-ci. S'il ne la rencontre pas, cela se répète et devient un problème. S'il la rencontre, il est rassuré et peut désirer, se loger et se construire dans le cadre structurant qui lui est ainsi proposé.

Ainsi, les glissements qui se répètent en appellent à ce que l'équipe éducative les prenne en compte afin que cela participe à une redéfinition du cadre institutionnel qui nous tient ensemble. C'est cela qui fait appartenance.

Gilles Libeau et Jean Pierre Le Duff

#### **Glossaire :**

-parentification : il s'agit d'un processus interne à la vie familiale qui amène un enfant ou un adolescent à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudraient son âge et sa maturation. Cela peut l'amener à prendre des responsabilités parentales voire devenir parent pour ses parents. (Voir thèse de J.F Goff, revue de thérapie familiale 2005/3 (vol26 ).

-Les termes « institué », valeur instituant » et « institutionnalisation » proviennent de la pédagogie institutionnelle (François Tosquelles) et de la thérapie institutionnelle (Jean Oury). D'autres auteurs se partagent la paternité de ces termes ; citons par exemple Félix Guattari, Georges Lapassade et René Loureau...

L'analyse institutionnelle redonne au concept d'institution sa qualité dynamique (évoquée dans le texte) en s'appuyant sur la dialectique hégélienne. Cela fait jouer trois moments : « l'institué, l'instituant et l'institutionnalisation ». Ces trois instants sont à articuler au cœur d'une dialectique temporelle qui aboutirait à une synthèse en passant par une thèse et son antithèse. « L'institué », englobe tout ce qui est établi à un moment donné, ce qui va de soi à l'instant T. « L'instituant » met « l'institué » en tension jusqu'à le remettre éventuellement en cause. Pour exemple nous pouvons considérer les contestations adolescentes comme étant des «valeurs instituantes» de l'évolution de l'histoire familiale. Le dépassement, la transcendance des contradictions entre « institué et instituant » permet d'aboutir à une nouvelle institutionnalisation qui, elle-même après être devenu ce qui est établi, se verra à son tour chahutée par de nouvelles « valeurs instituantes » et ainsi de suite. (voir analyse institutionnelle aux universités de Vincennes et de Saint Denis)

-En ce qui concerne le chapitre sur les limites citons simplement cette phrase de Goethe : « Seuls ceux qui prennent conscience de leurs limites se rapprochent de la perfection ». En ce qui nous concerne, plus modestement, nous dirons que prendre conscience de nos limites, souligne nos compétences en nous préservant d'un sentiment infantile de toute puissance.

## COMPOSITION DES GROUPES

- **Groupe 1**
  - Jean-Louis CARTRON, Yannick FISCHER, Jeanne BERNIER, Geneviève LAURRAIN, Sophie CHAUVIN, Laurence GOULIN
- **Groupe 2**
  - Hubert HANGOUE, Mireille BOUQUIER, Jacqueline PITON, Maryannick DROUAL, Jean-Claude BERTRAND, Sarah CHAYOUX
- **Groupe 3**
  - Jean-Pierre LE DUFF, Nadine LEGER, Loulou MAOUT, Cécile VOLANT, Anne-Marie HUCHON, Marie GAHINET
- **Groupe 4**
  - Gilles LIBEAU, Nelly GUILLOUZO, Anne-Marie BERTRAND, Michel GRASSIN, Jacqueline LAN, Nicole DANIEL

---

### Synthèse Groupe 1

Un enfant qui est en refus scolaire nous pousse souvent à ne pas faire de scolaire. Cela nous contraint à glisser vis-à-vis du contrat initial. Par la suite, on peut exploiter ce glissement quand on constate qu'il a pu se mettre au travail. En posant à l'enfant la question : « Comment as-tu fait pour t'adapter malgré tes réticences ? », on l'invite à une prise de conscience. La prise en compte de ce glissement par le bénévole va être l'objet principal de son travail pour faire cheminer l'enfant. La valeur de ce travail avec l'enfant autour du glissement est d'autant plus intéressante qu'elle peut se transférer dans la vie de tous les jours.

Certaines membres du Groupe soulève la question d'un possible glissement lorsque le bénévole n'a pu être présent à la signature du contrat ou s'il a pris la suite d'un autre bénévole.

On peut avoir le sentiment de faire un glissement quand on est face à un enfant dépourvu d'intérêt scolaire et que le soutien scolaire va se centrer essentiellement sur la motivation de l'enfant sur sa scolarité.

En quoi s'éloigner de la commande initiale est une délégation institutionnelle ou un glissement ? Ex : Lorsque les bénévoles vont tenter de faire des choses particulières pour susciter l'envie de l'enfant à travailler (mettre de l'ordre dans un cartable, remplacer un cartable détérioré, etc.). Nous ne



parlerons pas de glissement ; bien au contraire, il s'agit de la mise en place d'un processus de travail pour atteindre l'objectif du contrat.

Le bénévole peut tenter de faire des choses, prendre des initiatives pour rejoindre l'enfant, même si ce n'est pas stipulé dans le contrat initial. Or, une initiative semblable peut être soit un glissement, soit une délégation ; ce qui le précise c'est le fait d'être une initiative qui est parlée et rendue compte à l'équipe via l'éducatrice scolaire, en ce sens où elle est institutionnalisée. Dans ce cas, elle n'est pas un glissement, contrairement à une initiative qui ne serait pas reliée à l'institution.

Lorsqu'il y a eu une mainlevée de la mesure éducative par le Juge des Enfants, et que le soutien scolaire continue, la dimension ternaire que représente l'équipe éducative entre le bénévole et l'enfant diminue. En conséquence, la relation affective peut prendre plus d'ampleur. Si c'est le cas, une trop grande proximité peut entraîner un glissement. Dans ce contexte, le bénévole pourrait avoir l'impression de ne plus être référé à une équipe éducative ; dès lors, il pourrait s'autoriser à aller vers une autre forme de relation, s'exposant ainsi à un glissement.

## Synthèse Groupe 2

Le glissement peut venir de l'enfant ou du bénévole. Par exemple, l'enfant qui va parler de sa famille et de son vécu. Cela a aussi son aspect positif car il s'agit d'une forme de confiance. Cependant, quelle limite faut-il donner à ce type d'expression pour protéger la place du bénévole (éviter le voyeurisme,...) ? En tous les cas, cet aspect de la confiance que fait l'enfant au bénévole invite ce dernier à se questionner sur les fondamentaux de sa place et de sa fonction.

Pour Maryannick, le glissement est inévitable, l'enfant invite au glissement : « Là où cela me dérange, c'est quand cela concerne les parents ».

Pour Jacqueline, cette année, c'est la maman qui a amené le glissement, ce qui a engendré de l'inconfort, de la culpabilité, et l'incapacité d'apporter la bonne réponse.

Si l'invitation au glissement est inévitable, il génère, il nécessite des questions. Ce questionnement doit être référé au cadre, à l'équipe et se rapporter au protocole pour y apporter des réajustements.

L'invitation au glissement par l'enfant ou le glissement par le bénévole sont liés à la bonne intention. Répondre à une demande est inévitable. Le glissement se révèle par l'inconfort, la culpabilité, l'incapacité à apporter la bonne réponse et dans le sentiment de ne pas être à la bonne place. D'où l'importance de se référer au cadre pour y apporter des modifications, voire une délégation pour ramener du confort pour chacun et de la clarification dans les places des uns et des autres.

### Synthèse Groupe 3

Anne-Marie nous rappelle que son premier soutien scolaire, il y a quelques années, s'effectuait au domicile de la famille. L'inconvénient majeur, c'est que la maman venait en fin de séance et parlait avec elle durant une heure. Par ailleurs, comme le couple parental la connaissait, il l'apostrophait à l'extérieur (magasins, etc.). Cécile, quant à elle, nous parle d'un soutien au collège Gilles Gahinet à Arradon. Elle l'a assez mal vécu car elle devait rendre des comptes aux enseignants. Aujourd'hui, elle dit que cela l'amenait à glisser dans sa fonction de bénévole. Loulou, de manière analogue, a un mauvais souvenir lorsqu'il a fait un soutien à l'école Jacques Prévert. Marie à Bieuzy s'est sentie happée par les enseignants qui nous attendaient le jeudi pour nous transmettre leurs consignes.

Maintenant, Cécile, qui intervient à Kerplouz, reste très administrative ; les espaces sont délimités.

Nadine mentionne que lorsque le cadre de l'intervention n'est pas clair, les glissements peuvent entraîner de l'enchevêtrement. Cela amène Loulou à se rappeler que certains enfants se cachaient par peur du jugement des autres, et cela desservait le soutien scolaire. De même, Cécile se sentait parfois encombrée par le fait que certains professeurs lui donnaient les bulletins scolaires.

Voilà certains types d'inconvénients qui nous ont permis de clarifier et de réajuster le cadre du soutien scolaire. En ce sens, ces inconforts qui font glissements nous permettent de mieux structurer le soutien scolaire.

En conséquence, Cécile dit qu'elle se sent plus neutre et en lien plus confortable avec le jeune. Ainsi, Loulou, de manière similaire, a apprécié intervenir dans des locaux bien différents d'une classe. Et Anne-Marie a été attentive au fait que le jeune qu'elle allait chercher au collège n'aimait pas être vu par les autres élèves.

A ce moment du débat s'ouvre la question de savoir si la décision que le bénévole prend est un glissement ou pas. Ex : Cécile, qui laisse le jeune prévenir qu'ils doivent quitter le lycée, est interpellée par le surveillant qui lui demande de signer une décharge, qu'elle signe après hésitation.

Au regard de l'augmentation de la complexité des situations, Anne-Marie est soucieuse de mettre plus de cadre. Il s'avère que plus le lieu est neutre, plus le cadre est clairement posé, plus le soutien se déroule facilement.

Le soutien scolaire peut évoluer au fil du temps. Par exemple, au niveau de ce que l'on a à faire, Anne-Marie dit que c'est plus facile d'être proche du contrat et de la demande initiale mais quand un examen approche, l'enfant et le bénévole peuvent vouloir en faire plus pour réussir ; cela peut faire bouger le contrat. Ainsi, Cécile mentionne qu'avec une jeune, elles ont pu volontairement dépasser l'heure ; il est arrivé qu'une jeune veuille

modifier le lieu et le jour au soutien, en assurer elle-même l'organisation. Cécile dit qu'elle aurait pu se laisser prendre par souci de réussite pour la jeune mais que la référence institutionnelle lui a servi de garantie.

A propos de l'évolution possible du soutien scolaire, Anne-Marie mentionne l'importance du contrat et de l'écoute qu'elle trouve auprès de l'équipe éducative, car elle peut s'en servir comme point d'appui pour orienter son intervention. Celle-ci peut évoluer en augmentation et aussi en diminution, voire jusqu'à envisager l'arrêt quand le jeune ne coopère pas. L'écoute qu'elle trouve auprès des membres de l'équipe lui apporte suffisamment d'assurance et de liberté pour définir le type de son intervention. Comme c'est écrit dans le texte, la prise de conscience de nos limites souligne nos compétences. Envisager l'arrêt d'un soutien peut être plus profitable que de continuer à tout prix quand l'enfant n'en veut plus. Les bénévoles peuvent vivre les mêmes satisfactions et les mêmes frustrations que l'équipe éducative. Lorsqu'on propose un soutien, l'enfant peut s'y investir ou pas mais cela reste de sa responsabilité, le degré de compétence de l'intervenant n'est pas le seul enjeu, l'enfant a largement sa part.

Loulou et Cécile évoquent des enfants éparpillés car on a affaire à des enfants qui sont en quête d'intérêt à leur endroit et d'affection. La manière dont on marque l'attention qu'on leur porte est parfois délicate. Il nous faut donc être d'autant plus vigilant car on sent une carence affective sous-jacente. Comment marquer cet intérêt (goûter, cadeaux), référé à qui ? Recevoir quelque chose ou savoir dire non ? Souligner la valeur du don d'une présence qui n'est pas monétisée, d'autant plus qu'il s'agit d'un don réciproque, sans dette. Le bénévole et l'enfant s'apportent mutuellement.

Autour de cette question de glissement et de la délégation institutionnelle, l'échange se termine autour de la question du lien qui s'établit entre l'enfant et le bénévole.

#### **Synthèse Groupe 4**

Qu'est-ce que cela évoque pour vous l'idée de glissement dans le contexte de bénévolat scolaire à l'AEMO de Vannes ?

Anne-Marie illustre la réponse à cette question par un exemple : Choquée par l'état des chaussures, Anne-Marie envisageait le remplacement d'une paire de chaussures pour l'enfant qu'elle suivait. Cela faisait écho à son enfance, à sa propre histoire. Son inconfort face à cette situation l'amène à en parler avec l'éducatrice référente. Anne-Marie prend conscience qu'elle ne doit pas se substituer à la famille. Elle n'est pas la grand-mère de l'enfant ; en parler en équipe, se relier à l'institution lui a permis de se servir du cadre posé pour la rassurer. Si elle ne s'était pas référée à l'équipe, elle aurait pu avec sa bonne intention offrir une paire de chaussures. Cela l'aurait mise dans une place de suppléance parentale, familiale et nous aurions pu parler de glissement.

Quand nous sommes confrontés à une situation particulière, qui peut nous entraîner hors des « rails », se référer à l'équipe est rassurant. Cependant, il faut garder sa spontanéité.

Au niveau scolaire, le bénévole ne se substitue pas à l'enseignant. Le contrat de soutien scolaire permet à l'enfant de définir ses objectifs, et au bénévole de donner à l'enfant des apports pour son confort et sa sécurité. Les bilans de mi-parcours et de fin d'année nous permettent de regarder les écarts possibles entre l'accompagnement fait par le bénévole et la demande de départ de l'enfant, ce qui nous sécurise.

Un glissement possible : l'intrusion dans l'histoire de la famille, souvent induite par l'enfant. Certains bénévoles voient un intérêt à avoir des informations sur la famille, pensant ainsi améliorer leur accompagnement, « cela pourrait éviter de faire des erreurs ». Les indicateurs que sont toujours l'inconfort éprouvé, et le besoin de se référer à l'équipe, apportent la garantie de se préserver de ce risque d'intrusion et protège la position nécessaire à la fonction de bénévole.

L'échange d'aujourd'hui nous permet de nous poser des questions que nous ne nous posions pas.

Un glissement qui, habituellement, a une fonction négative, peut être positif, à partir du moment où l'on en prend conscience et nous permet de redéfinir notre positionnement dans le lien au jeune en référence à l'équipe éducative.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## CONCLUSION

Cette thématique des « glissements » a pu faire énigme chez certains d'entre nous. Cela a pu réveiller chez quelques-uns un sentiment d'avoir pu être « en faute » vis-à-vis de l'engagement institutionnel ou bien tout autre sentiment, toute autre éventuelle interrogation.

En tous les cas, pour un grand nombre d'entre nous, l'interrogation de savoir ce qui a motivé un tel thème de réflexion s'est faite jour.

Or, au fil de nos discussions dans chacun des trois groupes, nous avons pu entrevoir toute la richesse que nous apportent dans un second temps les moments de doute, d'inconfort, de réaction à des situations imprévues, des positionnements singuliers en cours de processus de soutien.

Et d'aucuns s'accordent à dire que toute initiative du bénévole de soutien scolaire est nécessaire afin de rejoindre le jeune bénéficiaire, dans sa singularité.

Et, si l'initiative peut produire un glissement vis-à-vis du contrat initial, elle est tout autant une invitation à se référer au cadre institutionnel.

C'est cette référence qui garantit à chaque bénévole la sécurité et le confort dont il a besoin pour se sentir suffisamment libre d'agir à sa convenance.